

Les Rapaces et les Voraces !

Il ne s'agit pas de rééditer l'œuvre théâtrale de Pierre Corneille, *les Horaces et les Curiaces*. Il est question ici de la République centrafricaine, pays iconoclaste désormais à nul autre pareil.

1 – Les Voraces.

Il paraît en effet que le président de l'assemblée nationale a été victime récemment d'un malaise vagal, qui aurait provoqué la rupture de son sphincter urétral.

La crise aurait été provoquée par la pression exercée par une partie des députés de la nation. Ces derniers n'ont pas apprécié la volonté de M. Simplicie Sarandji de réduire leurs traitements. Sauf à ce que le bureau de l'assemblée nationale ait voté en ce sens, on voit mal le président du parlement décidé seul d'une telle mesure.

Cependant, cet incident permet de mettre en évidence le montant mensuel des traitements versés aux représentants du peuple et de faire le décompte de leurs indemnités parlementaires. Il s'établirait à 3,5 millions de francs CFA, par mois par député, soit environ 5 000 euros. Le président de l'assemblée nationale émargerait lui à 7 millions de francs CFA, soit le double (10 000 euros). Indépendamment de ces versements mensuels, les élus de la nation ont pris l'habitude de négocier par ailleurs le vote de chaque projet de loi, à hauteur d'une somme comprise entre cent mille et un million de francs CFA !

Ces facilités de caisse, favorisées par la séparation des pouvoirs, n'empêchent pas quelques dérives ou détournements de fonds, lesquels ne sont pas signalés au procureur de la République, mais font l'objet de règlement ... à l'amiable, ou à la discrétion du président de l'assemblée nationale !

Si on ajoute, à ces dépenses, les traitements des quarante ministres, directeurs de cabinet ou d'organismes publics, ayant rang et prérogatives de ministres au gouvernement du Premier ministre Moloua (40 personnes recevant mensuellement 1 141 000 francs chacune) et au cabinet du président de la République (36 personnes, payées entre 2,5 millions et 1 230 000 francs CFA), ainsi que les « allocations hebdomadaires pour les réceptions » (sic) pour l'ensemble de ces « autorités », c'est en tout 200 à 250 individus qui constituent la nomenklatura du pays. Ils empochent chaque mois la bagatelle de 3,5 milliards de francs CFA, soit une fois et demie la masse salariale mensuelle des 22 000 agents de la fonction publique d'Etat. Ce sont eux les *Voraces* de la République, que rien n'arrête.

Dans un pays où le salaire médian de la fonction publique s'établit à 69 000 francs CFA par mois, alors que le seuil mondial d'extrême pauvreté s'établit à 23 000 francs CFA par mois, les rémunérations de ces parlementaires et ministres sont indécentes et constituent une hérésie, un vol, un recel de deniers publics.

2 – Les Rapaces.

On comprend donc aisément pourquoi les magistrats, malgré leur serment, sont des corrompus qui négocient chacun de leur jugement au trébuchet des décisions de justice à prendre, qu'il s'agisse d'une relaxe, d'un non-lieu ou d'une prise de corps.

On comprend d'autant mieux pourquoi, en dépit du serment d'Hippocrate qui leur enjoint de soigner gratuitement l'indigent, les médecins se font apothicaires et prébendiers, négociant chaque cachet au prix d'une vie.

On comprend tout aussi bien pourquoi les enseignants, dont la probité intellectuelle doit être au-dessus de tout soupçon, attribuent des notes ou délivrent des diplômes comme on joue à la bourse des valeurs, en numéraire, en chèque, en nature ou comme « *morue sur canapé* » !

Tous ces fonctionnaires, hauts et petits, accusent parfois, pour leur défense, des arriérés de salaires de plusieurs mois.

Ce sont les *Rapaces* du peuple, qui dépècent le pays comme les vautours de nos brousses rongent la charogne jusqu'au blanc de l'os.

Mais il y a pire : il s'agit de ces parlementaires et ministres, tous proches parents du président de la

République, qui passent outre les règles des appels d'offres des marchés publics, pour signer des contrats de gré à gré contre rémunération ou rétro commissions, ou établissent des monopoles privés pour leur propre compte, voire réclament des décaissements à hauteur de 100 millions de francs CFA, pour recruter des supporters à transporter au Cameroun encourager l'équipe centrafricaine de football, en compétition qualificative pour la Coupe africaine des Nations, match joué à Yaoundé parce que le stade Barthélemy Boganda de Bangui n'est pas aux normes internationales ! Il n'eût point de supporters et la RCA fut éliminée.

Dans les Forces armées centrafricaines (FACA), les promotions de grade ne se font plus sur des critères de commandement en opération, mais sur les degrés d'appartenance, d'alliance ou de proximité avec le chef suprême des armées. On peut passer du grade de commandant à celui de général de corps d'armée en moins de cinq ans et se voir promu chef d'état-major ! Pis encore, la Banque mondiale se voit contrainte de rapatrier la bagatelle somme d'un milliard de francs CFA, destinée la réfection du réseau de distribution d'eau potable, face à la volonté de préemption d'une grande partie de cette enveloppe par le ministre de l'énergie, selon la règle du 50-20-20-10 : 50 % pour le chef de l'Etat, 20 % pour le Primature, 20 % pour le ministre en titre, et 10 % pour le projet ! On voit donc ressurgir les bidons jaunes, et les files d'attente aux abords des puits de forage. Pendant ce temps, Bangui croupît dans les nuées de poussière et les inondations récurrentes.

A y regarder de près, on se croirait dans le film de Dino Risi, « *Affreux, sales et méchants* », tant les membres de cette nomenklatura centrafricaine sont laids, grossiers et vulgaires dans leur art de vivre. Ce sont des êtres « *sans bonté ni vertu* », qui votent des lois ou élaborent une constitution non point pour l'harmonie et la stabilité du pays, mais pour tirer le maximum de bénéfices pour leur propre engeance, écarter des concurrents putatifs, ou pour des « *intentions égoïstes et intéressées* ». Ainsi, en décembre 2020, l'assemblée nationale a voté une loi instituant en RCA, 20 préfectures et 84 sous-préfectures. Certaines de ces structures ne rassemblent pas plus de 10 000 habitants ! Il s'agit à l'évidence d'une stratégie « *kakistokratique* » visant à acheter des loyautés, en nommant des infirmiers et des instituteurs à la retraite à des postes de chef de district !

Le président Touadéra veut lutter contre la corruption ? Elle est là, sous ses yeux. Qu'il fasse exemple, parmi les siens !

Paris, le 26 février 2024

Prosper INDO
Economiste,
Consultant international.